

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 64 (1991)

Heft: 3-4

Artikel: Montre-moi ta salle de bains, je te dirai qui tu es

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-129172>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

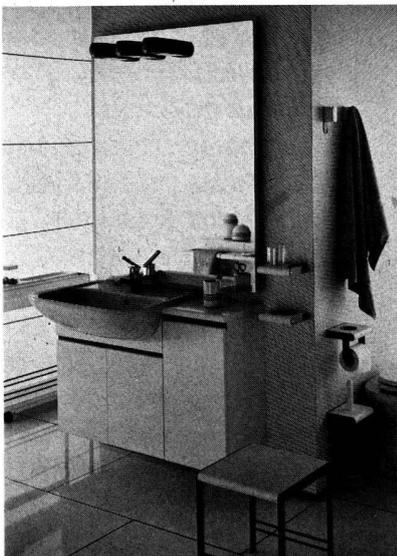
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**MONTRE-MOI TA SALLE DE BAINS,
JE TE DIRAI QUI TU ES**

Aujourd'hui, les gens ne s'expriment plus seulement par leur apparence extérieure, mais aussi par leur manière d'aménager leur intérieur. Le résultat se remarque jusque dans la salle de bains où les exigences s'accroissent proportionnellement au nombre de produits de beauté, de lotions et de gels qui garnissent les armoires à glace des salles de bains. De plus en plus, la salle de bains devient une sorte de carte de visite de son utilisateur.

A chaque époque sa salle de bains. L'homme n'a pas toujours eu les mêmes égards pour son corps à travers les civilisations. L'hygiène a longtemps été l'apanage des classes privilégiées puisque des installations sanitaires exigent une amenée d'eau ou un autre moyen de transport (porteurs, chars) du combustible pour la chauffer et, bien sûr, de la place.

Les découvertes archéologiques nous prouvent que les installations sanitaires ont toujours existé. Au Mohenjo-Daro (Pakistan), des fouilles ont mis au jour une maison datant d'environ 3000 ans av. J.-C., dont l'architecture témoigne de l'existence de deux toilettes. De même, l'archéologue A. Evans a découvert en 1899 dans le palais minoen de Cnossos des vestiges de toilettes datant de 2000 ans av. J.-C. En outre, ce sont les Romains qui ont développé la technique sanitaire moderne en inventant les canalisations d'eau chaude et d'eau froide, les égoûts, les chasses d'eau, sans oublier les thermes. Pourtant, ces immenses progrès acquis par les Romains n'ont pas survécu à la chute de leur empire. Plusieurs siècles ont ensuite passé pendant lesquels l'homme s'est quasiment passé de toilettes et de salles de bains. Il a fallu attendre le XIX^e et l'amélioration du niveau de vie pour que la notion d'hygiène retrouve une certaine valeur. Jusqu'alors, les salles de bains ont été publiques (il s'agissait d'installations communales), sauf pour la classe diri-



geante. Leur entrée dans l'habitat privé ne s'est faite que très progressivement. Aujourd'hui encore, à l'aube du XXI^e siècle, il existe encore des appartements sans bain, ni WC. Quant à la salle de bains courante, elle ne diffère pas beaucoup de celle de nos grands-parents.

D'ici dix ans pourtant, on prévoit d'importants changements dans le domaine sanitaire : le rôle purement fonctionnel de la salle de bains va s'élargir. Après avoir longtemps été la pièce la moins valorisée du logis, elle tend à être considérée comme un lieu de repos et de détente. Elle est aménagée et décorée selon les goûts de son utilisateur, recevant ainsi une note toute personnelle.

Planifier les renovations

Toute transformation architecturale doit être planifiée, surtout lorsqu'il s'agit d'abattre une paroi, de remplacer les éléments sanitaires ou de pratiquer des ouvertures pour les fenêtres.

Les travaux envisagés peuvent requérir une autorisation de construire ou nécessiter une étude d'un architecte ou d'un ingénieur. Le recours à des spécialistes s'impose notamment lorsqu'il s'agit de supprimer une paroi. Selon la nature de la maçonnerie, il peut se produire des fissures importantes ou d'autres dégâts.

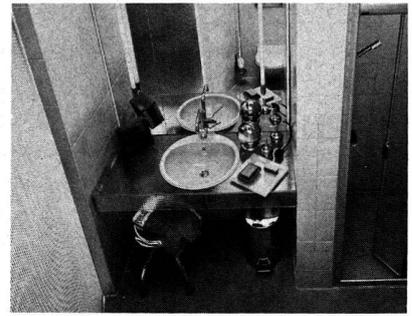
Mais les vœux particuliers concernant l'aménagement ne posent en général pas de problème. Il suffit de tenir compte de ce qui existe déjà. S'il est évidemment agréable de prendre un bain dans une très grande baignoire, une telle installation peut poser des problèmes au niveau du plancher à cause de son poids. Le calcul des contraintes devrait donc toujours être fait par un ingénieur qualifié.

Rien n'est immuable

Comme nous, les maisons vieillissent. Si un immeuble s'use très peu dans les dix années qui suivent sa construction, les signes de vieillissement ne manquent pas de se multiplier par la suite. Pour une maison mal entretenue pendant vingt ans, les frais de rénovation sont déjà supérieurs aux réserves habituellement calculées pour son entretien courant (celles-ci devraient représenter 0,75% par an du coût de construction). Et la réfection d'un immeuble négligé pendant trente ou quarante ans peut excéder sa valeur à neuf à l'époque de la construction.

Ce qui vaut pour une maison s'applique bien sûr aussi aux salles de bains. Même si la durée de vie moyenne d'un lavabo, d'une baignoire ou d'une toilette est de quarante ans, il n'en reste pas moins que les conceptions d'esthétique et de confort évoluent considérablement au cours d'une telle période.

Lorsque l'on sait que les gens passent en moyenne 16,6 jours par an dans leur salle de bains, soit presque autant que dans des lieux de villégiature, on ne s'étonnera pas de voir de nombreux locataires prêts à



payer de leur propre poche l'amélioration du confort de leur salle de bains.

Idées et tendances

Lorsqu'une rénovation est envisagée, il vaut la peine d'aller voir chez un spécialiste de la branche sanitaire ce qui se fait aujourd'hui. On y trouve par exemple des chassis métalliques facilitant le montage de cuvettes de WC et de lavabos ainsi que la pose de parois intermédiaires. Ils permettent aussi d'éliminer tout problème de statique lors de la construction de parois intermédiaires. Quant aux appareils sanitaires, ils comportent déjà les embouts d'arrivée d'eau et d'évacuation ainsi que les pièces de fixation et de montage, ce qui diminue le bruit et la poussière pendant les travaux, raccourcit le temps de montage et facilite les éventuelles réparations. Dans certaines constructions, les tuyaux d'évacuation ont un diamètre inférieur à 10 cm, ce qui rend impossible la pose de toilettes courantes. Les WC broyeur permettent de résoudre ce problème. Le petit appareil électrique disposé derrière la cuvette permet le raccordement à des tuyaux d'évacuation plus petits. Il existe actuellement des modèles à broyeur intégré qui ne se différencient pas du tout des toilettes habituelles. Précisons toutefois qu'un raccordement électrique est nécessaire pour ce type d'appareil.

Les WC sans fenêtre doivent être pourvus d'un système de ventilation. Dans certaines circonstances, il peut également être utile de poser un radiateur. La disposition des luminaires, quant à elle, doit tenir compte de l'emplacement du lavabo.

Dans toutes les expositions régionales, des spécialistes de la branche sanitaire sont à votre disposition pour répondre à vos questions. L'Office de la branche sanitaire a publié un livre de bain. Pour un prix de fr. 10.-, vous avez la possibilité de le commander sous le numéro suivant 01/342 44 77. Vous pouvez aussi obtenir des informations en écrivant à l'Office d'information de la branche sanitaire, Sihlstrasse 55, 8001 Zurich ou en téléphonant au 01/221 38 22.